



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement

Service ECLAT

Division
Aménagement des
Territoires

Tél. : 03 20 40 43 27
Fax : 03 20 40 54 58

ae-projets.dreal-npdc@developpement-durable.gouv.fr

A

Madame le Maire
Mairie
CS 30309
62107 Calais Cedex

Lille, le 3 août 2015

Objet : information relative à l'absence d'observations émises dans le délai par l'Autorité
environnementale, suite à la consultation relative au projet d'aménagement des espaces publics du
Front de Mer à Calais

Réf : 2015-0272

Copies : SGAR, Préfecture du Pas-de-Calais, ARS

Par courrier reçu le 26 mai 2015, vous avez bien voulu me transmettre, dans le cadre de l'évaluation
environnementale des projets prévue par l'article L.122-1 du code de l'environnement, le dossier
relatif au projet d'aménagement des espaces publics du Front de Mer à Calais.

Aucun avis n'ayant été formellement produit dans le délai de deux mois, la présente information
relative à l'absence d'observations sera jointe au dossier d'enquête publique, ou de la procédure
équivalente de consultation du public le cas échéant, et devra être rendue publique *via* votre site
internet, en application de l'article R.122-7 du code de l'environnement. Cette information figurera
également sur le site internet de la DREAL du Nord – Pas-de-Calais.

Le chef de service énergie, climat,
logement, aménagement du territoire

Romain BORDIER